

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 12 juin 2023

Objet

**Désimperméabilisation
des cours d'école**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 juin 2023 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN -- Justine ADENIS – Monique FRENEL - Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Alexandre LEDOUX – Patrick DANDY

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Andrée COLLIN - Fatima SABI à Hervé DROILLARD - Céline PROUHET à Vincent BUNEL - Ahmed ASFOR à Alexandre BOURIGAULT – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel MEHERZI à Nicole BONNAL – Cédric JUIF à Pascal CAVALIERE – Séverine CASTAGNET à Catherine ARNOLD

Absent excusé : Nicolas CALT

Mme Justine ADENIS a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la démarche d'urbanisme résilient et de lutte contre les îlots de chaleur, la Ville de Floirac souhaite désimperméabiliser, végétaliser et dégenrer ses cours d'école.

Un diagnostic de l'ensemble des cours d'école devra être réalisé à l'aide d'un bureau d'études spécialisé afin d'évaluer des critères tels que la végétation, le confort thermique des espaces extérieurs, l'inclusion et l'état général de l'ensemble des cours de la Ville et de leurs équipements. Ce diagnostic permettra de définir une priorisation d'intervention pour l'ensemble des sites, et d'en déduire un plan d'investissement pluriannuel.

La Ville de Floirac souhaite solliciter des financements « Fonds Vert » pour la réalisation de cet audit, qui sera réalisé au 1^{er} semestre 2024. Le plan de financement envisagé est le suivant :

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes prévisionnelles HT		
Désignation	Montant opération en € HT	Désignation	Montant en € HT	%
Audit et diagnostic des cours d'école pour la mise en place d'un programme d'intervention pluriannuel pour la végétalisation et la désimperméabilisation	40 000,00	Fonds Vert :		
		<ul style="list-style-type: none"> • « Ingénierie de planification de la transition écologique » • « Renaturation des Villes » 	32 000,00	80
		Participation communale	8 000,00	20
Total	40 000,00		40 000,00	100

En parallèle et afin de témoigner de l'engagement de la Ville, il est proposé de démarrer les études sur une école pilote, afin de mettre en place une méthodologie générale de travail qui pourrait ensuite être adaptée à chaque cour d'école.

L'école élémentaire Pasteur a été identifiée comme école pilote pour ce projet. En effet, celle-ci n'est pas récente (aménagée dans les années 1990) et présente une large surface minéralisée et peu ombragée. Les études d'aménagement pour cette première école seront lancées courant 2024.

Vu l'avis des Commissions Urbanisme et Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie et Transition Ecologique réunies en date du 23 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le principe de l'audit et l'identification de l'école élémentaire Pasteur comme école pilote des études et travaux de désimperméabilisation des cours d'école.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les co-financements, les appels de fonds liés et à signer les documents correspondants auprès des financeurs potentiels du projet pour le lancement du diagnostic sur l'ensemble des sites de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les bons de commande pour réaliser les études à l'issue des procédures de consultation, ainsi que tous les documents afférents.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32 unanimité
Contre :
Abstention :

: **POUR EXTRAIT CONFORME :**
A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juin 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

